



DELIBERATION N° 2018-150

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 11 juillet 2018 relative au bilan d'exécution du programme d'investissements 2017 et portant approbation du programme d'investissements 2018 modifié de GRTgaz

Participaient à la séance : Christine CHAUVET, Hélène GASSIN, Jean-Laurent LASTELLE et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

1. CONTEXTE

En application des articles L.134-3 et L.431-6-II du code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport (GRT) de gaz doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour approbation. Dans ce cadre, la CRE « veille à la réalisation des investissements nécessaires au bon développement des réseaux et à leur accès transparent et non discriminatoire ».

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2017 :

- par délibération du 15 décembre 2016, la CRE a approuvé le programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2017 ;
- par délibération du 13 juillet 2017, la CRE a approuvé la mise à jour du programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2017, et a demandé à l'opérateur de présenter, pour mi-2018, le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2017.

En ce qui concerne le programme d'investissements de l'année 2018 :

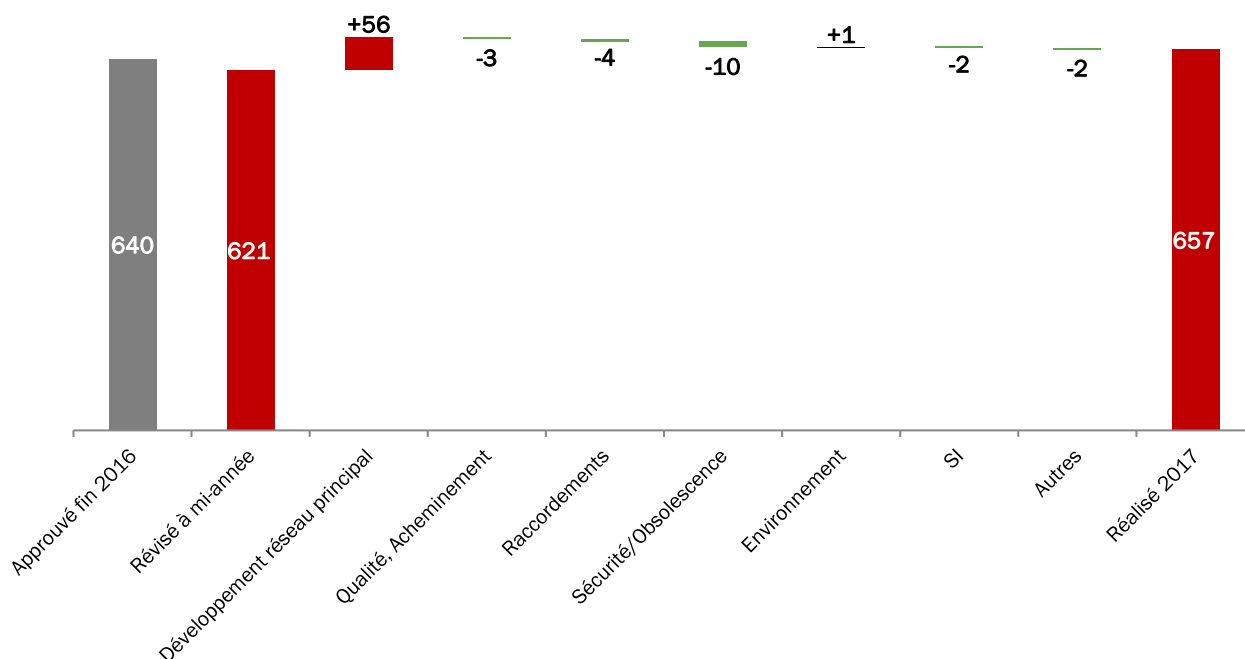
- par délibération du 21 décembre 2017, la CRE a approuvé le programme d'investissements de GRTgaz pour l'année 2018, et a demandé à l'opérateur de présenter, pour mi-2018, l'état d'exécution à mi-année du programme d'investissements pour l'année 2018.

La CRE a été saisie par GRTgaz le 15 juin 2018 du bilan d'exécution définitif du programme d'investissements pour l'année 2017 et du programme d'investissements modifié pour l'année 2018. L'opérateur a été auditionné par le collège de la CRE le 28 juin 2018 et a présenté les écarts constatés entre les niveaux des investissements approuvés et des investissements effectivement réalisés pour 2017, d'une part, et les prévisions mises à jour pour 2018, d'autre part.

2. OBSERVATIONS DE LA CRE SUR LE BILAN D'EXECUTION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2017

Les dépenses d'investissement approuvées pour 2017 s'élevaient à 640 M€. Lors du bilan d'exécution à mi-année du programme d'investissements, GRTgaz a transmis à la CRE un montant révisé de 621 M€. Les dépenses réalisées pour 2017 s'élèvent à 657 M€, soit +6% par rapport au budget révisé.

Détail des écarts en M€ entre la trajectoire révisée à mi-année et la trajectoire réalisée de dépenses d'investissements 2017



Source : GRTgaz, analyse : CRE

Les écarts proviennent essentiellement du poste « Développement du réseau principal », dont les dépenses sont en hausse de 56 M€, par rapport au budget révisé à mi-année. L'écart provient essentiellement d'une anticipation en 2017 des dépenses du projet Val de Saône. Sur les autres projets de développement, les dépenses réalisées sont en ligne avec le budget prévisionnel.

Cette hausse est partiellement compensée par une baisse de 10 M€ des dépenses relatives aux programmes de sécurité et d'obsolescence, justifiée essentiellement par un report des dépenses de 2017 à 2018.

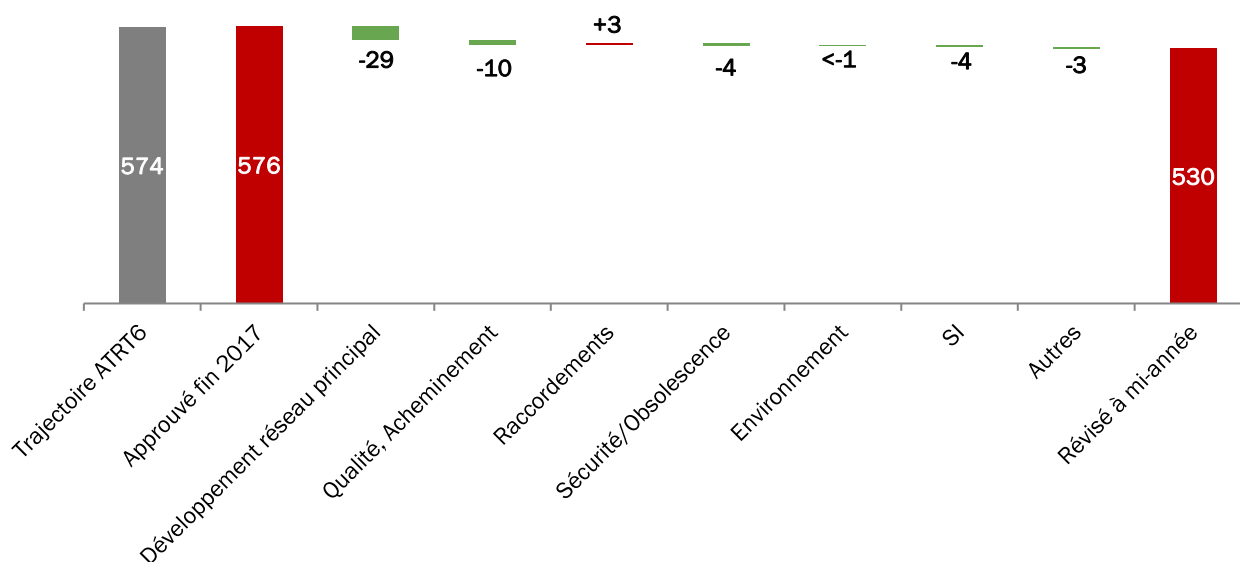
Les autres écarts portent sur :

- le poste « Raccordements », en baisse de 4 M€, justifié par le retard pris dans le développement des raccordements des sites d'injection de biométhane et des stations d'avitaillement en Gaz naturel comprimé (GNC) ;
- le poste « Obligations de service public (OSP) en qualité et acheminement du gaz », pour lequel les dépenses sont en baisse de 3 M€ en lien d'une part avec un décalage de planning à 2018 du projet pilote de conversion de la zone B, et d'autre part, avec une économie sur le projet de renforcement de l'antenne de Macon. Cette baisse est partiellement compensée par une hausse des dépenses relatives à la ré-estimation du stock de gaz en conduite ;
- les postes « Systèmes d'informations (SI) Métiers » et « Autres » en baisse de 4 M€, cette dernière étant liée à des retards dans le développement des projets SI, une réévaluation du besoin sur le projet de compresseur mobile et la non-comptabilisation d'une partie des dépenses de rachat du CRIGEN en dépenses d'investissements qui s'est, dans les faits, traduit par un apport d'actions nouvelles de GRTgaz à Engie.

3. OBSERVATIONS DE LA CRE SUR L'ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2018

Les dépenses d'investissements approuvées pour 2018 dans le cadre de la délibération du 21 décembre 2017 s'élevaient à 576 M€. GRTgaz a transmis à la CRE une trajectoire révisée de ces dépenses s'élevant à 530 M€ (-8% par rapport au montant approuvé).

Détail des écarts en M€ entre les trajectoires approuvée et révisée de dépenses d'investissements 2018



Source : GRTgaz, analyse : CRE

Les écarts proviennent essentiellement d'une baisse des dépenses sur le poste « Développement du réseau principal », en lien avec une avance des dépenses du projet Val de Saône en 2017. Les autres projets de développement ont des dépenses en légère hausse par rapport au budget prévisionnel, sans incidence sur leurs coûts à terminaison.

En ce qui concerne les investissements relatifs aux « OSP Qualité et acheminement », les dépenses sont en baisse de 10 M€, cette dernière étant expliquée d'une part par un retard dans le planning du projet de conversion de la zone B et d'autre part, par le retard du démarrage des travaux du projet de renforcement du réseau régional dans le sud de la Bretagne. Ainsi, concernant ce dernier projet, le programme d'investissements de GRTgaz prévoit 1,5 M€ de coûts d'études qui seront réalisées d'ici fin 2018.

Par ailleurs, on constate une hausse de 3 M€ des dépenses du poste « Raccordements », essentiellement due à la hausse des dépenses relatives au projet de *Power to gas* Jupiter 1000. Cette hausse ne conduit pas à une nouvelle hausse du coût à terminaison du projet par rapport à celle déjà constatée fin 2017 (+ 1 M€).

Sur le poste « Sécurité et obsolescence », les dépenses sont en baisse de 4 M€, en lien avec la révision du planning de plusieurs programmes de renouvellement des installations, dont le projet de renouvellement de la station de compression de Vindecy.

Les dépenses de « SI métier » sont en baisse de 4 M€, en lien avec un décalage du planning du projet de télétransmission en temps réel (programme ESTER).

Enfin, la baisse de 3 M€ des dépenses d'investissements support s'explique par plusieurs effets : une forte hausse des dépenses sur le SI Ressources humaines, compensée par des baisses sur les projets immobiliers et des retards de plusieurs projets, dont le projet de compresseur mobile.

DECISION DE LA CRE

1. En application des articles L.134-3 et L.431-6-II du code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie pour approbation.
2. En ce qui concerne l'année 2017, la CRE constate que les écarts entre les dépenses d'investissements réalisées et le programme d'investissements approuvé pour 2017 sont principalement liés à des reports de travaux, qui sont sans incidence sur les délais de mise en service et les coûts à terminaison des projets. En conséquence, la CRE constate que l'exécution du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé.

M€	Approuvé 2017	Révisé 2017	Réalisé 2017
OSP Qualité, acheminement	36	36	33
Environnement	6	7	8
Sécurité/Obsolescence	171	174	164
Raccordements	37	35	31
Développement du réseau principal	312	290	346
SI métiers	30	34	32
Autres	48	45	42
Total	640	621	657

3. En ce qui concerne l'année 2018, la CRE constate que l'état d'exécution à mi-année du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé fin 2017. Elle observe des variations relativement faibles du coût de ces investissements essentiellement liées à des anticipations ou reports de dépenses, qui donnent lieu à une révision du programme. En conséquence, la CRE approuve pour l'année 2018 le budget d'investissements révisé tel que présenté par GRTgaz. Celui-ci se répartit de la façon suivante :

M€	Approuvé 2018	Révisé 2018
OSP Qualité, acheminement	51	41
Environnement	15	15
Sécurité/Obsolescence	190	186
Raccordements	41	44
Développement du réseau principal	188	160
SI métiers	37	33
Autres	54	51
Total	576	530

4. La CRE demande à GRTgaz de lui présenter avant le 30 juin 2019, le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2018, comprenant notamment un point d'avancement des principaux projets engagés.
5. L'approbation du programme d'investissements ne préjuge pas du traitement tarifaire de ces dépenses.
6. Toute modification du programme d'investissements devra être soumise à la CRE pour approbation.
7. La présente délibération sera publiée sur le site internet de la CRE et notifiée à GRTgaz. Elle sera par ailleurs transmise au ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire ainsi qu'au ministre de l'économie et des finances.

Délibéré à Paris, le 11 juillet 2018.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,

Un commissaire,

Christine CHAUVET

5. ANNEXES

5.1 Principaux projets de développement du réseau mis en service à partir de 2017

Projet	Date de la délibération	Budget initial	Coût à terminaison	Date de mise en service
Val de Saône	30 octobre 2014	727 M€* (budget cible : 650 M€)	696 M€	1 ^{er} novembre 2018
Gascogne-Midi	7 mai 2014	22 M€ (budget cible : 21 M€)	22 M€	1 ^{er} novembre 2018
Création de 100 GWh/j pouvant aller jusqu'à 200 GWh/j de capacité en entrée à Ollingue	17 décembre 2014	12 M€ (non concerné par le budget cible)	18 M€	1 ^{er} juin 2018
Projet de conversion de la zone B en gaz H – Partie Pilote	15 décembre 2016	42 M€ (budget cible : 42 M€)	42 M€	2018-2020

* GRTgaz a décidé le projet, dans son comité des investissements du 12 juin 2015, pour un budget prévisionnel de 727 M€.

5.2 Autres projets approuvés par la CRE

Projet	Date de la délibération	Budget initial	Dépenses à date	Coût à terminaison	Date de mise en service
Jupiter 1000	17 décembre 2014	10 M€	5 M€	11 M€	Fin 2018
Rebours Biométhane	21 décembre 2017	6 M€	0,5 M€	6 M€	2019
Projet TENORE	21 décembre 2017	8 M€	1,3 M€	8 M€	2020